

plus d'espèces et d'informations sur :



Numéro de secours en mer



- Étrille
- Vernis (100 max)
- Huître plate (60 max)
- Oursin (12 max)
- Crevette bouquet
- Huître creuse (60 max)
- Praire (100 max)
- Pétoncle (100 max)
- Moule (300 max)
- Palourde (150 max*)
- Autres crevettes
- Coque (300 max*)
- Telline (500 max)



*sauf restrictions locales.
Yann Souche / Office Français de la Biodiversité / Life Marha



Malade, que faire ?

PAR PRÉCAUTION :

Femmes enceintes, personnes fragiles ou âgées, et jeunes enfants : **limiter la consommation**

QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?

Maux de tête, frissons, fièvre, diarrhées, nausées, vomissements... ? En cas de symptômes survenant après une consommation de coquillages, consultez rapidement un médecin, appelez le 112 ou le centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV) au 02 41 48 21 21.

Conservez les restes de votre pêche : des analyses pourront ainsi être réalisées.

Plus d'informations sur

www.pecheapied-responsable.fr



Conception et réalisation Le Ciré Jaune



La pêche est bonne, en êtes-vous sûr ?



Ramasser et consommer les coquillages en toute sécurité en Bretagne





Avant ma pêche

Je m'informe

Sur le site www.pecheapied-responsable.fr, je trouve toutes les infos utiles sur :

- les zones où les coquillages sont sains
- les zones à éviter et principales interdictions en cours
- les horaires de marées
- la météo



Huitres, moules, coques, palourdes ...

Autant de plaisir à ramasser qu'un régal à partager !

Mais savez-vous que ces coquillages filtrent l'eau de mer pour se nourrir ? En cas de pollution, ils sont à leur tour contaminés ... et vous causent des problèmes de santé si vous les consommez.

Pour être sûr que votre pêche soit bonne, suivez ces consignes !



Pendant ma pêche

Je respecte les consignes sanitaires et réglementaires (outils, tailles et quantités)



Une forte pluie peut contaminer ponctuellement la mer en lessivant les sols et en perturbant le fonctionnement des assainissements



Je consulte les panneaux d'informations à l'entrée des plages



Je respecte les tailles de coquillages



Je ramasse seulement pour ma consommation personnelle



Zones interdites ou à éviter :
Ports, zones de mouillage, rejets de réseau, embouchures de rivières, échouages d'algues vertes, etc.

Je laisse les professionnels travailler :
pas de pêche à moins de 15 m d'un parc !

J'utilise les bons outils



Griffe



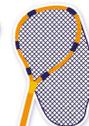
Réglette



Cuillère



Croc



Épuisette

Sortis de l'eau, les coquillages sont fragiles :
pour les transporter en voiture, j'utilise une glacière



Après ma pêche

Je les cuisine

- Je les **trie** et jette les plus suspects (odeur ou couleur anormale, abimés)
- Je les **rince** et je les fais dégorger dans de l'eau claire et salée
- Je les conserve au **réfrigérateur** pas plus de 24h

La cuisson, c'est plus sûre !

